

SÉANCE DU MERCREDI 31 AOÛT 2022

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Brigitte Favre (UDC), présidente

Scrutateurs : Bernard Varin (PDC) et Leïla Hanini (PS)

Secrétariat : Fabien Kohler, secrétaire général du Parlement

Excusés : Stéphane Babey (PDC), Géraldine Beuchat (PCSI), Alain Beuret (PVL), Loïc Dobler (PS), Vincent Eschmann (PDC), André Henzelin (PLR), Katia Lehmann (PS), Roberto Segalla (VERT-E-S), Josiane Sudan (PDC), Alain Schweingruber (PLR) et Vincent Wermeille (PCSI)

Suppléants : Florence Boesch (PDC), Suzanne Maitre (PCSI), Raoul Jaeggi (PVL), Jude Schindelholz (PS), Jean-François Pape (PDC), Pierre Chételat (PLR), Lisa Raval (PS), Sonia Burri-Schmassmann (VERT-E-S), Magali Voillat (PDC), Stéphane Brosy (PLR) et Sophie Guenot (PCSI)

La séance est ouverte à 14 heures en présence de 60 députés.

Département de l'intérieur (suite)**15. Motion no 1411**

Pour une meilleure prise en compte de l'intérêt de l'enfant en cas de séparation de ses parents.

Jelica Aubry-Janketic (PS)

Développement par l'auteure.

Le Gouvernement propose d'accepter la motion sous forme de postulat, ce que la motionnaire refuse.

Au vote, la motion no 1411 est acceptée par 35 voix contre 17.

16. Question écrite no 3481

APEA, sauve-qui-peut ?

Olivier Goffinet (PDC)

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement et justifie sa position.

Département de l'économie et de la santé**17. Loi sur les jours fériés officiels et le repos dominical (deuxième lecture)**

Au vote final, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 58 députés.

18. Egalité salariale (réalisation de l'initiative populaire cantonale « Egalité salariale : concrétisons ! »)

18.1. Modification de la loi portant introduction de la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (deuxième lecture)

18.2. Modification de la loi sur les subventions (deuxième lecture)

18.3. Modification du décret sur les émoluments de l'administration cantonale (deuxième lecture)

18.1. Modification de la loi portant introduction de la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (deuxième lecture)

Article 5f, alinéa 4

Texte adopté en première lecture :

⁴La durée de validité de la vérification de l'analyse de l'égalité salariale est de dix ans.

Commission et Gouvernement :

⁴La durée de validité de la vérification de l'analyse de l'égalité salariale est de six ans.

Au vote, la proposition de la commission et du Gouvernement est acceptée par 59 députés.

Les autres articles, le titre et le préambule sont adoptés sans discussion.

Au vote final, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 56 députés.

18.2. Modification de la loi sur les subventions (deuxième lecture)

Au vote final, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 58 députés.

18.3. Modification du décret sur les émoluments de l'administration cantonale (deuxième lecture)

Au vote final, en deuxième lecture, la modification du décret est refusée par 59 députés.

19. Question écrite no 3477

Préférence indigène light : faisons le point.

Yves Gigon (UDC)

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement et justifie sa position.

20. Question écrite no 3478

Recherche désespérée « Médecins de Familles ».

Sophie Guenot (PCSI)

L'auteure est partiellement satisfaite de la réponse du Gouvernement.

21. Question écrite no 3480

Hausse brutale des primes-maladies prévue pour l'année 2023 - il faut agir !

Jelica Aubry-Janketic (PS)

L'auteure est partiellement satisfaite de la réponse du Gouvernement.

Département des finances

22. Modification de la loi d'impôt (première lecture)

23. Modification du décret concernant la révision générale des valeurs officielles d'immeubles et de forces hydrauliques (première lecture)

(Ces points sont renvoyés à la prochaine séance.)

24. Rapport de gestion 2021 de l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière et de prévention (ECA-Jura)

Au vote, le rapport est accepté par 48 députés.

25. Interpellation no 996

**Légalité de l'affectation de l'impôt sur les véhicules.
Raoul Jaeggi (PVL)**

Développement par l'auteur.

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

26. Question écrite no 3479

**Réduction du temps de travail dans l'administration, quel coût pour l'Etat ?
Irène Donzé (PLR)**

L'auteure est satisfaite de la réponse du Gouvernement.

Département de la formation, de la culture et des sports

27. Plan d'action numérique jurassien de la formation dans la scolarité obligatoire et la formation postobligatoire

27.1. Modification de la loi sur l'école obligatoire (deuxième lecture)

Au vote final, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 49 députés.

27.2. Modification du décret réglant l'octroi de subventions pour installations scolaires (deuxième lecture)

Au vote final, en deuxième lecture, la modification du décret est acceptée par 52 députés.

28. Motion no 1413

**Salaire minimum des apprentis : le même droit pour tous les travailleurs.
Quentin Haas (PCSI)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Le groupe UDC demande un vote par appel nominal, ce qui est accepté par plus de 20 députés.

Au vote, par appel nominal, la motion no 1413 obtient 30 voix pour et 30 voix contre. Conformément l'article 75, alinéa 2, du règlement du Parlement, la motion no 1413 n'obtient pas la majorité et est donc rejetée.

Résultat nominatif :

Ont voté oui :

Jelica Aubry-Janketic (PS), Philippe Bassin (VERT-E-S), Sonia Burri-Schmassmann (VERT-E-S), Patrick Cerf (PS), Florence Chaignat (PS), Patrick Chapuis (PCSI), Raphaël Ciocchi (PS), Pierre-André Comte (PS), Gaëlle Frossard (PS), Nicolas Girard (PS), Ivan Godat (VERT-E-S), Pauline Godat (VERT-E-S), Sophie Guenot (PCSI), Quentin Haas (PCSI), Leïla Hanini (PS), Vincent Hennin (PCSI), Raoul Jaeggi (PVL), Baptiste Laville (VERT-E-S), Fabrice Macquat (PS), Nicolas Maître (PS), Suzanne Maitre (PCSI), Rémy Meury (CS-POP), Emilie Moreau (PVL), Lisa Raval (PS), Céline Robert-Charrue Linder (VERT-E-S), Magali Rohner (VERT-E-S), Christophe Schaffter (CS-POP), Jude Schindelholz (PS), Claude Schlüchter (PS) et Blaise Schüll (PCSI).

Ont voté non :

Boris Beuret (PDC), Serge Beuret (PDC), Florence Boesch (PDC), Amélie Brahier (PDC), Stéphane Brosy (PLR), Mathieu Cerf (PDC), Pierre Chételat (PLR), Gauthier Corbat (PDC), Brigitte Favre (UDC), Anne Froidevaux (PDC), Ernest Gerber (PLR), Yves Gigon (UDC), Olivier Goffinet (PDC), Alain Koller (UDC), Marcel Meyer (PDC), François Monin (PDC), Lionel Montavon (UDC), Jean-François Pape (PDC), Pierre Parietti (PLR), Michel Périat (PLR), Philippe Rottet (UDC),

Yann Rufer (PLR), Edgar Sauser (PLR), Romain Schaer (UDC), Didier Spies (UDC), Bernard Studer (PDC), Stéphane Theurillat (PDC), Bernard Varin (PDC), Magali Voillat (PDC) et Gabriel Voirol (PLR).

Département de l'environnement

29. Conception cantonale de l'énergie

Le rapport est discuté.

30. Motion no 1408

**Lutter contre l'utilisation de plastique à usage unique.
Sonia Burri-Schmassmann (VERT-E-S)**

Développement par l'auteure.
Le Gouvernement propose d'accepter la motion.

Au vote, la motion no 1408 est acceptée par 50 voix contre 2.

31. Motion no 1412

**Une taxe de stationnement pour financer la mobilité douce et intelligente.
Alain Beuret (PVL)**

(Ce point est renvoyé à la prochaine séance.)

32. Motion no 1414

**Renforcer le développement du solaire thermique dans le canton.
Pauline Godat (VERT-E-S)**

Développement par l'auteure.
Le Gouvernement propose d'accepter et de classer la motion, l'estimant réalisée.
La motionnaire refuse le classement de sa motion.

Au vote :

- La motion no 1407 est acceptée par 46 voix contre 6 ;
- Le classement de la motion no 1407 est accepté par 29 voix contre 23.

La séance est levée à 17h.

Delémont, le 1^{er} septembre 2022



La présidente :
Brigitte Favre

Le secrétaire général :
Fabien Kohler

Annexes : - Motions nos 1439 à 1447
- Interpellations nos 997 à 998
- Questions écrites nos 3489 à 3490